

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Eric Dumas

<https://www.cadre21.org/membres/eb6e0532872dbb093e34a0ea>

Date d'obtention : 2023-11-29 20:52:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Bienveillance et partenariat.

Qu'elle a été créée avec des partenaires fiables et d'expérience (milieux scolaires, police et judiciaire).

Accueillir et éviter les jugements.

Rapidité de la prise en charge en lien avec la sécurité des acteurs et de leur entourage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va m'outiller au final d'un protocole qui va aider pour:

- cadrer les limites de mon mandat dans mes interventions
- éviter de teinter/compromettre l'intervention avec des questions claires et ouvertes
- être sûr de n'avoir rien omis
- puisque uniformisé dans le cadre scolaire: confiance pour les interventions internes et externes à l'école

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Me référer à ce qui a trait de l'impulsivité vs malveillance pour la suite de l'intervention avec l'instigateur.

Rester dans les limites de mon mandat.

M'en tenir aux questions du protocole en lien avec les gestes/contenus criminels.

Rassurer, informer.